

## Communiqué de Presse : les pôles de santé sur le Roannais en action

L'Association de la Médecine Générale du Roannais (AMGR) s'est créée en septembre 2011 pour relever le défi de la médecine générale et par là, celui de l'accès aux soins pour tous, dans les suites d'une prise de conscience d'une diminution de près de 40% des médecins généralistes d'ici 3-4 ans.

Dans un premier temps avec le soutien du Pays Roannais, de l'UMAR et du centre hospitalier de Roanne, nous avons axé notre travail sur l'ouverture de la maison des internes qui est une réussite appréciée des internes et des MG.

Maintenant, en lien avec la Fédération des Pôles de santé et des MSP de Rhône Alpes (FFMPS) et avec la direction de l'offre de soins de l'ARS Rhône Alpes, nous réalisons ce samedi 26 janvier :

- => un temps d'information de l'ensemble des professionnels de santé de premier recours,
- => un temps d'échange avec les pôles de santé existant du territoire (Roanne, Saint Germain Laval-Saint Just en Chevalet, Saint Symphorien de Lay)
- => un temps d'action autour du SAMED (projet initié par le pôle de santé de Saint Symphorien de Lay).

C'est une première rencontre ouverte à l'ensemble des professionnels de santé du soin primaire de l'arrondissement roannais qui coïncide avec les engagements de Me Marissol Tourraine ministre de la santé pris le 13 décembre 2012 :

*« Mon cinquième engagement, c'est de développer le travail en équipe. Le travail en équipe implique tous les professionnels de santé, et pas seulement les médecins.*

*C'est parce que travaillent ensemble les infirmiers, les masseurs kinésithérapeutes, les paramédicaux et les pharmaciens que les patients bénéficient de la meilleure prise en charge possible. C'est en développant cette pratique que l'on attirera les jeunes médecins. Il nous faut avancer rapidement pour que, dès l'an prochain, les premières rémunérations forfaitaires d'équipes soient effectives. Mon idée est simple : je veux valoriser la coordination parce qu'elle améliore directement la qualité des soins pour nos concitoyens. Il est normal de rémunérer un nouveau service rendu à la population. C'est par exemple le cas pour une plus grande amplitude horaire d'ouverture d'un cabinet. C'est également le cas lorsque des délais raisonnables de prise en charge sont assurés pour toute demande de soins non programmée. Pour les professionnels de santé, ce travail en équipe est aussi le moyen de mutualiser les coûts liés à un secrétariat ou à de nouveaux investissements. J'ai pu constater ce matin même les avantages pour les professionnels de ce travail en équipe en visitant la maison de santé Scorbé-Clairvaux soutenue par la région Poitou-Charentes.*

»

Cette première rencontre sera suivi d'un partenariat avec nos élus.

Les pôles de santé constituent une transformation de l'exercice de premier recours dans l'intérêt des patients (service rendu, attractivité de nouveaux professionnels) mais aussi des soignants.

Pour nous, prendre soin des soignants, c'est prendre soin des patients.

Des soignants bien dans leur exercice réalisent des soins de qualité.

Cette transformation n'est pas simple : c'est un défi et nous le relevons !

Enfin, merci aux communautés de communes qui via une demande de l'UMAR et du Pays Roannais ont réalisé la diffusion.

Pour plus d'informations :

AMGR :

[amgr4269@gmail.com](mailto:amgr4269@gmail.com)

<http://associationmedecinegeneraleduroannais.overblog.com/>